

Des pouvoirs publics conscients des enjeux



Préoccupés par la mortalité des abeilles l'impact de celle-ci sur la biodiversité et l'agriculture et par la fragilisation de la filière apicole, le Premier ministre a confié, dès janvier 2008, **une mission d'audit et de diagnostic** à Martial Saddier, député de Haute Savoie. Son rapport comporte 26 mesures phares.

Un Comité opérationnel, présidé par Martial Saddier, regroupant tous les partenaires de l'apiculture a déjà fixé son calendrier de travail et constitué deux commissions. La première a pour mission de définir le cahier des charge et la structure du **futur Institut technique apicole**. La deuxième commission jette les bases de la création **d'une interprofession apicole**. Michel Barnier a rappelé son engagement : *« Ce plan pour les abeilles est une des briques de la politique globale pour une agriculture durable que je mène au sein du ministère depuis plus d'un an. Les abeilles et les pollinisateurs sont essentiels à l'agriculture et l'ensemble des agriculteurs doit se sentir concerné. Nous devons renforcer la filière, lutter contre les causes de mortalité et promouvoir la biodiversité pour l'agriculture ».*

LES PRINCIPALES MESURES PHARES DU RAPPORT SADDIER

- Rétablir la déclaration annuelle des ruchers à compter du 1^{er} janvier.
- Organiser une filière abeille ou apicole.
- Créer une interprofession apicole.
- Créer un Institut technique et scientifique de l'abeille.
- Mettre en place un BTS ACSE, option apicole.
- Proposer un programme européen et mondial de recherche sur la biologie de l'abeille.
- Cibler les principales maladies des abeilles et mettre en œuvre un programme de recherche.
 - Définir la stratégie de lutte contre le frelon asiatique qui s'attaque depuis peu aux ruches.
 - Identifier les principaux parasites de l'abeille.
- Mettre en place un protocole d'expertise en cas d'intoxication.
- Mettre en place un véritable système assurantiel en cas de perte de ruchers.
- Elaborer un guide des bonnes pratiques apicoles.
 - Redéfinir la stratégie de protection sanitaire des végétaux.
 - Définir la stratégie de protection sanitaire des abeilles.
 - Mettre en place une filière de production de reines.
 - Clarifier les signes de qualité du miel : label, AOC, IGP.
 - Elaborer une stratégie de ressources alimentaires pour l'abeille.



Contact jean-pierre.comparot@agriculture.gouv.fr



www.agriculture.gouv.fr

POUR UNE FILIÈRE APICOLE DURABLE



Les abeilles, acteurs de la biodiversité, indispensables à l'agriculture...

Les abeilles produisent le miel dont les bienfaits pour la santé sont reconnus depuis l'Antiquité. En Europe, pendant des siècles, le miel a été la seule source de sucre dont l'homme disposait pour faire des pâtisseries, des confiseries, ou sucrer ses boissons. Mais sait-on que les abeilles, jouent un rôle important dans le maintien de la biodiversité et sont aussi des auxiliaires indispensables à l'agriculture. Les abeilles en butinant de fleurs en fleurs pollinisent les plantes et permettent à celles-ci de produire fruits et graines qui font partie de notre alimentation quotidienne. L'apport des insectes pollinisateurs dont l'abeille aux principales cultures mondiales en 2005 peut être évalué à 153 milliards d'euros soit 9,5% de la production alimentaire mondiale.

LA PRODUCTION FRANÇAISE DE MIEL

On compte en France 69 600 apiculteurs, 1,4 million de ruches et 1 750 exploitations possédant plus de 150 ruches. 18 000 tonnes de miel ont été récoltées en 2007 contre 25 000 tonnes en 2004. Depuis 10 ans la production nationale est en baisse alors que la consommation, très stable, s'établit à 40 000 tonnes. C'est donc un marché fortement déficitaire, avec des importations en provenance de l'Union européenne, mais aussi d'Argentine et de Chine...

...mais menacées de disparition

Depuis quelques années un affaiblissement et une surmortalité des colonies d'abeilles domestiques sont constatées en particulier dans plusieurs États membres de l'UE et aux États-Unis.

Ces phénomènes touchent les abeilles d'élevage et sans doute les abeilles sauvages, dans le monde entier. Ainsi aux États-Unis, près de 25% du cheptel aurait disparu pendant l'hiver 2006-2007. Certains apiculteurs ont perdu jusqu'à 70% de leurs abeilles. On constate dans ce pays une diminution notable de la pollinisation des pommiers, des amandiers, des cerisiers, des oignons, des concombres et melons dont la fructification dépend à 90% des abeilles. De nombreux pays européens ont été également victimes de ce phénomène à partir des années 2000. Les études scientifiques disponibles à ce jour mettent en évidence différentes causes à cet affaiblissement : les maladies des abeilles, les pesticides, les conditions environnementales...

Pour se saisir des problèmes, il y a urgence à structurer la filière autour d'une interprofession et d'un institut technique pour soutenir techniquement la filière.

